

Marque : Celexa

**Indications :**

Le citalopram appartient à un groupe de médicaments appelés *inhibiteurs sélectifs du recaptage de la sérotonine* (ISRS). Il s'utilise pour soigner une dépression. Les ISRS améliorent une dépression en augmentant la quantité de sérotonine (un neurotransmetteur) située dans certaines zones du cerveau, ce qui en retour améliore la capacité du cerveau de transmettre des messages d'une cellule nerveuse à l'autre.

Même si vous commencez à vous sentir mieux après quelques semaines de traitement, il vous faudra peut-être attendre plus longtemps avant de pouvoir constater le plein effet de ce médicament.

**Il se pourrait que votre médecin ait suggéré ce médicament contre une affection qui ne figure pas dans cet article d'information sur les médicaments.** En outre, certaines formes de ce médicament pourraient ne pas être utilisées pour tous les troubles mentionnés dans cet article. Si vous n'en avez pas encore discuté avec votre médecin, ou si vous avez des doutes sur les raisons pour lesquelles vous prenez ce médicament, consultez-le. **Ne cessez pas de prendre ce médicament sans avoir consulté votre médecin au préalable.**

**Ne donnez pas ce médicament à quiconque, même à quelqu'un qui souffre des mêmes symptômes que les vôtres.** Ce médicament pourrait nuire aux personnes pour lesquelles il n'a pas été prescrit.

**Comment doit-on employer ce médicament ?**

La dose initiale habituellement recommandée est 20 mg par jour. Votre médecin peut augmenter la dose comme il juge bon. Vous devriez prendre votre médicament 1 fois par jour, dans la matinée ou la soirée, avec ou sans aliments.

Plusieurs facteurs peuvent entrer en ligne de compte pour déterminer la dose dont une personne a besoin : son poids, son état de santé et la prise d'autres médicaments. Si votre médecin a recommandé une dose autre que celles indiquées ici, ne modifiez pas la manière de prendre le médicament sans le consulter au préalable.

Il est important d'utiliser ce médicament conformément aux indications de votre médecin. Si vous oubliez une dose, prenez le médicament dès que vous constatez l'omission et reprenez la suite du traitement aussitôt que possible. S'il est presque temps de votre prochaine dose, ne vous souciez pas de la dose omise et reprenez le schéma posologique usuel. **N'utilisez pas une double dose pour compenser l'omission d'une dose.** Si vous hésitez sur la conduite à tenir après avoir omis une dose, demandez conseil à votre médecin ou à un pharmacien. Ne cessez pas de prendre ce médicament sans avoir consulté votre médecin au préalable.

Conservez ce médicament à la température ambiante, à l'abri de la lumière et de l'humidité et hors de la portée des enfants.

Ne jetez pas de médicaments dans les eaux usées (par ex. pas dans l'évier ni dans la cuvette des cabinets) ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien comment vous débarrasser des médicaments inutilisés ou périmés.

### **Sous quelles formes ce médicament se présente-t-il ?**

**20 mg** : Chaque comprimé blanc, pelliculé, ovale, sécable, portant les inscriptions « C » et « N » de part et d'autre de la barre de cassure, contient 20 mg de citalopram (sous forme de bromhydrate de citalopram). *Ingrédients non médicinaux* : copolyvidone, glycérine, amidon de maïs, croscarmellose sodique, lactose monohydraté, stéarate de magnésium, hydroxypropylméthylcellulose, cellulose microcristalline, polyéthylène glycol 400 et dioxyde de titane.

**40 mg** : Chaque comprimé blanc, pelliculé, ovale, sécable, portant l'inscription « C » et « R » de part et d'autre de la barre de cassure, contient 40 mg de citalopram (sous forme de bromhydrate de citalopram). *Ingrédients non médicinaux* : copolyvidone, glycérine, amidon de maïs, croscarmellose sodique, lactose monohydraté, stéarate de magnésium, hydroxypropylméthylcellulose, cellulose microcristalline, polyéthylène glycol 400 et dioxyde de titane.

### **Déconseillé :**

#### **Le citalopram ne devrait pas s'employer dans les circonstances ci-après :**

- une allergie au citalopram ou à l'un des ingrédients du médicament ;
- un traitement par le pimozide (un médicament antipsychotique) ;
- la prise d'un type de médicament appelé inhibiteur de la MAO (par ex. la phénelzine, la tranylcypromine, le moclobémide) au cours des 2 semaines précédentes - n'amorcez pas un traitement par un inhibiteur de la MAO avant que 2 semaines se soient écoulées après l'arrêt d'un traitement par le citalopram.

### **Effets secondaires :**

Beaucoup de médicaments peuvent provoquer des effets secondaires. Un effet secondaire est une réponse indésirable à un médicament lorsqu'il est pris à des doses normales. Il peut être léger ou grave, temporaire ou permanent. Les effets secondaires énumérés ci-après ne sont pas ressentis par toutes les personnes qui prennent ce médicament. Si les effets secondaires vous inquiètent, discutez des risques et des bienfaits de ce médicament avec votre médecin.

Au moins 1 % des personnes prenant ce médicament ont signalé les effets secondaires ci-après. Un grand nombre de ces effets secondaires peuvent être pris en charge et quelques-uns peuvent disparaître d'eux-mêmes avec le temps.

**Consultez votre médecin si vous ressentez ces effets secondaires et s'ils sont graves ou gênants. Votre pharmacien pourrait être en mesure de vous donner des conseils sur la conduite à tenir si ces effets secondaires apparaissaient :**

- une douleur abdominale,
- de l'agitation,
- de l'anxiété,
- de la diarrhée,
- des étourdissements,
- de la somnolence,
- une sécheresse de la bouche,
- de la fatigue,
- une fièvre,
- des brûlures d'estomac,
- une sudation accrue,
- des bâillements accrus,
- une perte de l'appétit,
- de la nausée,
- des règles douloureuses,
- des difficultés sexuelles,
- des tremblements accusés,
- des maux de gorge,
- un embarras de la respiration nasale ou un écoulement nasal,
- des troubles du sommeil,
- des vomissements.

**La plupart des effets secondaires figurant ci-après ne surviennent pas très souvent, mais ils pourraient cependant engendrer de graves problèmes si vous ne consultez pas votre médecin ou si vous ne recevez pas des soins médicaux.**

**Renseignez-vous auprès de votre médecin au plus tôt si l'un des effets secondaires ci-après se manifeste :**

- un comportement évoquant l'ivresse,
- un saignement des gencives,
- une vision floue,
- de la confusion,
- des étourdissements ou une syncope,
- des émissions d'urine plus fréquentes ou plus importantes, de la difficulté à retenir ou à évacuer l'urine,
- des battements de cœur irréguliers,
- de l'indifférence,
- une perte de mémoire,
- des irrégularités menstruelles,
- des changements d'humeur ou de l'instabilité mentale,
- un état de nervosité,
- un saignement de nez,
- des points violets ou rouges sur la peau,
- une grande agitation,
- une intense migraine,
- une éruption cutanée, ou une démangeaison,
- des battements de cœur ralentis ou irréguliers (moins de 50 par minute),
- des maux de gorge, une fièvre et des frissons,
- une respiration difficile,
- des mouvements inaccoutumés ou soudains du corps ou du visage.

**Cessez de prendre le médicament et sollicitez immédiatement des soins médicaux s'il se produit *une* réponse comme :**

- une douleur thoracique ;
- des crises épileptiques ou convulsives ;

- le syndrome sérotoninergique (les signes comportent de l'agitation, de la confusion, de la diarrhée, une fièvre, des réflexes exagérés, une coordination médiocre, de l'agitation, des tremblements, de la sudation, une abondance de paroles ou une suractivité difficile à maîtriser, des frissonnements ou un secouement, des tics) ;
- des pensées suicidaires ou des indices d'un comportement suicidaire.

**Certaines personnes peuvent ressentir des effets secondaires autres que ceux énumérés.** Consultez votre médecin si vous remarquez un symptôme qui vous inquiète pendant que vous employez ce médicament.

### **Contre-indications :**

**Troubles liés aux saignements :** le citalopram peut accroître l'importance des ecchymoses et allonger le temps de saignement consécutif à des coupures. Les personnes atteintes de désordres sanguins ou ayant des antécédents de désordres sanguins devraient discuter avec leur médecin de la façon dont ce médicament pourrait influencer sur leur affection, comment leur affection pourrait influencer sur l'administration et l'efficacité de ce médicament, et de la pertinence d'une surveillance médicale spécifique.

**Diabète :** le citalopram peut abaisser le taux de sucre sanguin (une hypoglycémie). Les personnes atteintes de diabète devraient discuter avec leur médecin de la façon dont ce médicament pourrait influencer sur leur affection, comment leur affection pourrait influencer sur l'administration et l'efficacité de ce médicament, et de la pertinence d'une surveillance médicale spécifique.

**Somnolence ou vigilance réduite :** le citalopram peut causer de la somnolence pour quelques personnes. Évitez les activités exigeant de la vigilance, comme conduire, faire fonctionner des machines, ou accomplir des tâches dangereuses, jusqu'au moment où vous aurez déterminé l'effet de ce médicament sur vos capacités de réaction.

**Maladie cardiaque :** le citalopram peut causer un ralentissement de la fréquence cardiaque pour quelques personnes. Les personnes atteintes d'une maladie cardiaque devraient discuter avec leur médecin de la façon dont ce médicament pourrait influencer sur leur affection, comment leur affection pourrait influencer sur l'administration et l'efficacité de ce médicament, et de la pertinence d'une surveillance médicale.

**Fonction rénale :** les personnes dont la fonction rénale est gravement altérée devraient discuter avec leur médecin de la façon dont ce médicament pourrait influencer sur leur affection, comment leur affection pourrait influencer sur l'administration et l'efficacité de ce médicament, et de la pertinence d'une surveillance médicale.

**Fonction hépatique :** les personnes dont la fonction hépatique est altérée devraient discuter avec leur médecin de la façon dont ce médicament pourrait influencer sur leur affection, comment leur affection pourrait influencer sur l'administration et l'efficacité de ce médicament, et de la pertinence d'une surveillance médicale.

**Manie ou hypomanie :** le citalopram peut intensifier une manie ou une hypomanie. Les personnes ayant des antécédents de manie ou de trouble bipolaire devraient faire l'objet d'une surveillance médicale stricte pendant qu'elles prennent ce médicament.

**Crises épileptiques** : les personnes ayant des antécédents de crises convulsives devraient faire l'objet d'une surveillance médicale stricte pendant qu'elles prennent le citalopram. Si des crises convulsives surviennent, communiquez avec votre médecin ou obtenez des soins médicaux immédiatement.

**Arrêt du médicament** : l'arrêt soudain de ce médicament pourrait entraîner des effets secondaires. Si vous songez à cesser de prendre le médicament, consultez votre médecin d'abord.

**Comportement suicidaire ou agité** : les personnes qui prennent ce médicament pourraient ressentir de l'agitation (qui se manifesterait par de l'impatience, de l'anxiété, de l'agressivité, des émotions fortes et le sentiment de ne pas être elles-mêmes), ou elles pourraient vouloir se faire du mal ou faire du mal à quelqu'un. Ces symptômes pourraient apparaître quelques semaines après le début d'un traitement par ce médicament. Les personnes qui emploient ce médicament devraient faire l'objet d'une surveillance médicale stricte ciblant le changement émotionnel et comportemental. Si vous ressentez l'un de ces symptômes pendant que vous employez ce médicament, prenez contact avec votre médecin immédiatement.

**Grossesse** : ce médicament ne devrait pas s'utiliser durant la grossesse à moins que les bienfaits priment les risques. Si une grossesse advient pendant que vous utilisez ce médicament, prenez contact avec votre médecin immédiatement.

**Allaitement** : ce médicament passe dans le lait maternel. Si vous prenez ce médicament pendant que vous allaitez, votre bébé pourrait en ressentir les effets. Consultez votre médecin pour savoir si vous devriez continuer l'allaitement.

**Enfants** : ni l'innocuité ni l'efficacité de ce médicament n'a été établie en ce qui concerne les enfants, et son emploi n'est pas indiqué dans le traitement des enfants ayant moins de 18 ans. Des rapports ont signalé que la prise de ce médicament, et de médicaments semblables, par des enfants de moins de 18 ans pouvait causer des changements comportementaux et émotionnels comme des pensées et un comportement suicidaires.

**Aînés** : étant donné que ce médicament est éliminé de l'organisme par les reins et le foie, les aînés seraient plus susceptibles de ressentir des effets secondaires. Si vous avez plus de 65 ans, discutez avec votre médecin de la nécessité d'une surveillance étroite.

### **D'autres agents peuvent-ils interagir avec ce médicament ?**

#### **Il pourrait se produire une interaction entre le citalopram et l'un des agents ci-après :**

- les AINS (par ex. l'ibuprofène, l'indométhacine) ;
- l'alcool ;
- les analgésiques opioïdes (par ex. le fentanyl, la morphine, la pentazocine) ;
- les antibiotiques macrolides (par ex. la
- les inhibiteurs de la MAO (par ex. la sélégiline, la phénelzine, la tranylcypromine) ;
- les inhibiteurs plaquettaires (par ex. l'acide acétylsalicylique ou AAS, le clopidogrel) ;
- l'isoniazide ;
- les IRSN (par ex. la venlafaxine, la

- clarithromycine, l'érythromycine) ;
- des anticoagulants (par ex. la warfarine) ;
- des médicaments antipsychotiques atypiques (par ex. la rispéridone, la ziprasidone) ;
- des médicaments anti-VIH (par ex. l'indinavir, le lopinavir, le ritonavir) ;
- les « azoles » antifongiques (par ex. le fluconazole, l'itraconazole, le kétoconazole) ;
- les bêtabloquants (par ex. le propranolol, le métoprolol) ;
- la bromocriptine ;
- la carbamazépine ;
- la cimétidine ;
- la ciprofloxacine ;
- la clozapine ;
- la désipramine ;
- le dextrométhorphanne ;
- l'imipramine ;
- duloxétine) ;
- d'autres ISRS (par ex. la fluoxétine, la sertraline) ;
- le linézolide ;
- le lithium ;
- le L-tryptophane ;
- la métoclopramide ;
- le millepertuis ;
- l'oméprazole ;
- la phénytoïne ;
- le pimozide ;
- la quinine ;
- la sélégiline ;
- la sibutramine ;
- le tramadol ;
- la trazodone ;
- les triptans (par ex. le sumatriptan).

**Si vous prenez l'un de ces médicaments, consultez votre médecin ou un pharmacien.** Dans votre cas, votre médecin peut vous demander de :

- cesser la prise de l'un des médicaments,
- remplacer l'un des médicaments par un autre,
- modifier la manière dont vous prenez l'un des médicaments, ou les deux,
- ne rien changer du tout.

**L'interférence d'un médicament avec un autre n'entraîne pas toujours l'interruption de la prise de l'un d'eux.** Demandez à votre médecin quelle est la conduite à tenir en cas d'interactions médicamenteuses.

**D'autres médicaments que ceux énumérés précédemment peuvent interagir avec ce médicament.** Signalez à votre médecin tout ce que vous prenez, qu'il s'agisse de médicaments sur ordonnance ou en vente libre et de remèdes à base de plantes médicinales. N'oubliez pas de mentionner tout supplément que vous absorbez. Si vous consommez de la caféine, de l'alcool, de la nicotine ou des drogues illicites, vous devriez en avertir votre médecin prescripteur puisque ces substances peuvent modifier l'action de nombreux médicaments.

**Mise en garde :**

Avant d'employer un médicament, ne manquez pas d'informer votre médecin des troubles médicaux ou des allergies que vous pourriez avoir, des médicaments que vous utilisez et de tout autre fait important au sujet de votre santé. Les femmes devraient mentionner si elles sont enceintes ou si elles allaitent. Ces facteurs pourraient avoir une influence sur la façon dont vous devriez employer ce médicament.

**Source :** [www.fr.healthierchoices.ca](http://www.fr.healthierchoices.ca)